



I.2020.11.04.9.2

9 – COMMISSIONS

9.2 – Point d'information : Commissions Territoriales « Réseau et Services Tisséo »

1. Objet des Commissions Territoriales « Réseau et Services Tisséo »

Tisséo Collectivités agit sur un territoire très diversifié en matière d'aménagement, d'urbanisme, et donc de problématique de mobilité.

Si la vision est globale, pour une action publique portée à l'échelle des 108 communes du ressort territorial de Tisséo, il est néanmoins impératif de conserver un dialogue plus local, au niveau des « corridors de mobilité ».

Pour cela, Tisséo organise des Commissions territorialisées dont l'objet est :

- de faire état de la mise en œuvre opérationnelle des projets de la feuille de route de Tisséo Collectivités ;
- de concerter sur les évolutions du réseau de maillage ;
- de présenter les bilans d'activité, et l'actualité du réseau Tisséo en matière de services aux voyageurs ;
- de présenter les services d'éco-mobilité et d'accompagnement des entreprises.

2. Les périmètres territoriaux

Sept périmètres sont identifiés pour ces commissions :

- regrouper des communes au sein de « corridors de mobilité », facilitant les échanges et les mises en perspectives locales ;
- identifier des secteurs cohérents en matière de territoires de déplacements ;
- diffuser et informer sur les actions Tisséo au plus près des prescripteurs locaux.

La carte en annexe détaille les périmètres des Commissions Territoriales Réseau et Services Tisséo.

Le périmètre CENTRE est constitué de la totalité de la commune de Toulouse. Au regard de ses spécificités, il est proposé un fonctionnement calé sur les « Mairies de Quartier » en lien avec la Direction de l'Action Territoriale (DAT) de la Ville de Toulouse.

3. L'organisation des commissions

Chaque **Commission Territoriale Réseau et Services Tisséo** est réunie au moins deux fois par an sur initiative du Président de Tisséo Collectivités.

Les ordres du jour sont définis compte tenu de l'actualité du SMTC, mais également des projets sectoriels. En fonction, les services des trois Tisséo pourront être mobilisés pour préparer, participer, ou animer les Commissions.

Les Maires des communes sont les principaux invités de ces temps d'échange, et peuvent se faire représenter par des membres de leur équipe municipale (élus et/ou techniciens).

Outre la proximité nécessaire avec les acteurs publics communaux sur des projets géographiquement ciblés, l'objectif est de présenter une vision systémique des enjeux de mobilités à l'échelle locale. C'est pourquoi les intercommunalités membres du SMTC sont également conviés à participer aux travaux de ces commissions : Toulouse Métropole, Communauté d'Agglomération du Muretain, SICOVAL et SITPRT.

Les Commissions Territoriales Réseau et Services Tisséo seront, autant que faire se peut, réunies dans une commune du périmètre concerné (sauf difficultés d'organisation ou liées à la situation sanitaire).